



## François Brigneau

François Brigneau, de son vrai nom Emmanuel Allot, est un journaliste, écrivain, éditeur et militant d'extrême droite français né le 30 avril 1919 à Concarneau (Finistère), mort le 9 avril 2012.

Il a également utilisé le pseudonyme de Julien Guernec et signé certains articles de noms de plume féminins comme Mathilde Cruz ou Caroline Jones.

Issu d'une famille sympathisante de gauche ayant hébergé dans les années 1930 un socialiste autrichien et des Juifs d'Allemagne réfugiés, fils d'un instituteur socialiste, dont il partagea les idées politiques, il adhère au « Frontisme » de Gaston Bergery en 1937. Il vend alors *La Flèche*, le journal du mouvement, à la criée.

Membre du RNP (Rassemblement national populaire) de Marcel Déat, il s'oriente vers la Collaboration durant la Seconde Guerre mondiale. En juin 1944, au lendemain du débarquement allié en Normandie, il s'engage dans la Milice. Un demi-siècle plus tard, « il tire une certaine gloire » de cet engagement. Arrêté, il est emprisonné à Fresnes où il partage la cellule de Robert Brasillach. Acquitté par le tribunal en décembre 1945, il sort de prison et épouse la nièce de Georges Suarez.

Il entame ensuite une carrière dans la presse, en prenant tout d'abord le pseudonyme de Julien Guernec. Il est l'ami du romancier et journaliste Antoine Blondin et tente lui-même une carrière littéraire, étant alors rattaché au courant des Hussards. Il se spécialise un temps dans les chroniques humoristiques rédigées en argot parisien. Il prend le pseudonyme de François Brigneau pour entamer une carrière dans la presse à grand tirage, son premier pseudonyme étant désormais trop connu et marqué politiquement. En 1954, il obtient le Grand prix de littérature policière pour son polar *La Beauté qui meurt*.

Il a écrit pour *Paroles françaises*, journal du Parti républicain de la liberté détenu par André Mutter, *La Dernière lanterne*, *Indépendance française*, *France dimanche*, *Le Rouge et le noir*, *Constellation*, *La Fronde*, *Rivarol*, *Ciné monde*, *L'Auto-Journal*. Il a été ensuite rédacteur en chef à *Semaine du Monde*, éditorialiste à *Télé Magazine*, grand reporter à *Paris Presse-L'Intransigeant* et à *L'Aurore* et enfin collaborateur à *Minute* où ses éditoriaux vengeurs, souvent dirigés contre le président Charles de Gaulle, contribuèrent à faire la réputation du journal. Il est un temps rédacteur en chef de *Minute* et en demeure l'éditorialiste vedette jusqu'au milieu des années 1980.

Lors de l'élection présidentielle française de 1965 il fait partie du comité de campagne de Jean-Louis Tixier-Vignancour. Il rejoint en 1970 le mouvement *Ordre nouveau*, dans le cadre duquel il participe à la fondation du *Front national*, dont il est de 1972 à 1973 vice-président. Il s'en éloigne ensuite lors de la scission qui voit une partie de ses membres fonder le *Parti des forces nouvelles* (PFN). Il se rapproche plus tard à nouveau du FN, mais sans revenir dans l'appareil du parti. Il a collaboré en tant qu'éditorialiste, dans les années 1980 et 1990, à l'hebdomadaire *National-Hebdo*, dont la rédaction est domiciliée dans les locaux du *Front national*. Il fut également le responsable de la rubrique télévision de *National-Hebdo*, signant ses articles du pseudonyme féminin de Mathilde Cruz.

François Brigneau a également compté parmi les fondateurs du quotidien *Présent*, mais il s'en est éloigné en 1985 à la suite de désaccords avec le directeur de la rédaction Jean

Madiran, portant sur son souhait de voir le journal se rallier au schisme de Mgr Lefebvre ainsi que sur son soutien au négationniste Henri Roques.

François Brigneau s'emploie régulièrement dans ses éditoriaux à dénoncer l'influence exercée selon lui par la communauté israélite. Il fut plusieurs fois condamné pour écrits antisémites par la 17e chambre correctionnelle de Paris, notamment le 25 mai 1979 à la suite de propos enregistrés pour la préparation d'un livre (F. Brigneau et son avocat, Georges-Paul Wagner, arguèrent, sans convaincre la justice, que ces propos étaient destinés à relecture et révision) ou encore le 16 mai 1989, lorsqu'il fut condamné à 130 000 francs d'amende avec sursis, à verser 10 000 francs à Anne Sinclair, 15 000 francs à Philippe Alexandre, un franc symbolique à la LICRA et à publier le jugement dans neuf journaux. François Brigneau avait qualifié Philippe Alexandre de « marchand de bretelles à RTL, juif assimilé de tendance centriste », Anne Sinclair de « marchande de soutien-gorge à TF1, juive mal assimilée de tendance socialiste ».

En 1992, lors du non-lieu décidé par la cour d'Appel de Paris (non-lieu cassé ensuite par la cour de Cassation) à l'encontre de Paul Touvier (condamné par la suite à la réclusion criminelle à perpétuité), François Brigneau écrit : « En 1945, les crimes commis par les Français qui s'étaient rebellés contre le gouvernement légitime et légal de leur pays furent absous, quelle que fût leur horreur [...] et celle-ci ne manqua pas. En revanche, les crimes commis par les Français obéissant aux ordres du gouvernement légitime et légal de leur pays continuèrent d'être poursuivis et condamnés, longtemps après la Libération. [...] La vraie revanche de l'humanité sur le crime, c'est la chambre d'accusation qui vient de la prendre. Elle a blanchi et libéré Touvier. [...] Quant à moi, après ma mort, conclut M. Brigneau, je voudrais qu'une plaque fût apposée sur ma maison. On lirait ces mots : "Ici, pendant la chasse à l'homme, Paul Touvier et les siens furent reçus chaque fois qu'ils le désirèrent". »

Lorsqu'éclata, fin 1998 et début 1999, la crise entre partisans de Jean-Marie Le Pen et ceux de Bruno Mégret, entre lesquels il ne voulait pas choisir, François Brigneau se résolut à quitter National-Hebdo et se brouilla avec Jean-Marie Le Pen, dont il était pourtant l'un des meilleurs amis. Après cette semi-retraite, il a toutefois continué d'assurer une chronique régulière dans Le Libre Journal de la France Courtoise, publication « décadaire » animée par Serge de Beketch.

François Brigneau a également animé plusieurs structures d'édition, les Éditions du Clan dans les années 1960, puis les Publications F.B., qui ont édité ses propres livres et ceux d'auteurs de la même mouvance de pensée, comme Les Mémoires de Porthos, souvenirs de l'ancien milicien Henry Charbonneau. Ayant cessé au début 1998 les activités des Publications F.B., il publie ensuite plusieurs livres sous le label Auto-édition F.B.

Pour les élections européennes de juin 2009, François Brigneau écrit avoir été tenté de voter pour la « liste anti-sioniste » conduite par Dieudonné.

En 2010, une polémique éclate dans le monde du roman policier à cause de la décision des Éditions Baleine (plutôt rangées à l'extrême-gauche et ayant publié la collection Le Poulpe) de rééditer le roman policier de Brigneau Faut toutes les buter, publié une première fois en 1947 sous le pseudonyme Julien Guernec et le titre Pol Monopol. En réaction à cette décision, plusieurs auteurs du Poulpe (dont Didier Daeninckx) ont décidé de se retirer des éditions Baleine, protestant contre les convictions politiques de François Brigneau. D'autres auteurs, dont Serge Quadruppani et Gérard Delteil, ont critiqué cette pétition en soulignant notamment qu'elle faisait de la publicité au livre de Brigneau.